

Séance du conseil communal du 16 févr. 2023

1 Remontées mécaniques

1.2 Décision sur le subventionnement du MagicPass 2023/2024 pour les jeunes

Le conseil décide de maintenir le subventionnement des abonnements de saison du Magic Pass et de l'Espace Dent Blanche à hauteur de Fr. 200.- pour les jeunes domiciliés sur la commune jusqu'à l'âge de 25 ans révolus pour autant qu'ils soient en formation (apprentis ou étudiants). 

Virginie Gaspoz

Présidente

Narcisse Gaspoz

Secrétaire communal